

COMMISSION GESTION DES DECHETS

Séance du 21 mars 2025 à 18:00



COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 18h00.

Présents : M Gérard CHARASSIER, Mme Virginie BLANDIN, Mme Odile DECHAMPS, M Michel DUSSAUX, Mme Josiane GILLÉ, M Florian LEMAIRE, M Dominique MACE, M Alain LOPEZ, Mme Lorena TUNA.

Absents excusés : M Jean-Marc DOUCET, M Louis EUDIER, M Daniel DELAFENETRE, Mme Denise HEUDRON, Mme Sandrine NORDET, Mme Dominique TALADUN.

Absents :

Administration : M Sébastien DURAND.

1 – Lancement du PLPDMA

Les membres de la commission sont favorables pour lancer le PLPDMA avec l'action n°1 « Promouvoir la gestion de proximité des déchets verts » comprenant l'aide au financement de robots tondeuse et de tondeuses mulching. L'objectif est de définir les conditions d'éligibilité des soutiens pour nos usagers, de proposer une délibération au conseil du 10 avril 2025 et d'enchaîner avec la communication du dispositif auprès de nos usagers car la période est adaptée à l'acquisition de robots tondeuse et tondeuses mulching.

M CHARASSIER demande à ce que soient indiquées dans les demandes de subvention les surfaces entretenues par les robots et tondeuses mulching.

La commission est d'accord pour ouvrir une enveloppe financière de 30 000 € pour l'année 2025. Cette aide est réservée aux particuliers qui résident à l'année dans l'une des 19 communes de la Communauté de Communes Yvetot Normandie. Il est proposé une subvention de 30% du montant TTC, limitée à 200€ pour les robots tondeuses et les tondeuses mulching. Les tondeuses doivent être 100% mulching qu'elles soient électriques, thermiques ou manuels. Un kit mulching ou une adaptation mulching sur une tondeuse ne sont pas éligibles à l'aide. La facture d'achat chez un professionnel ou une association de revente doit être datée entre le 14/04/2025 et le 30/11/2025.

Avis favorable.

2 – Point sur le dossier tri des biodéchets, bacs jaunes collecte sélective et refonte des tournées.

Un point est effectué sur l'avancement du dossier tri des biodéchets, bacs jaunes collecte sélective et refonte des tournées.

M CHARASSIER informe la commission que les poubelles du centre-ville d'Yvetot restent sur les trottoirs entre la collecte du vendredi matin et la collecte du mardi matin, il demande à ce que cet élément soit pris en compte dans la refonte des tournées.

Comme pour les habitants, les établissements publics, les services des communes et les écoles, la commission est favorable à ce que les composteurs soient également gratuits pour les petits producteurs professionnels (commerçants, artisans...). Il est rappelé que les gros producteurs tels que les lycées, les collèges, l'hôpital, la clinique ont été exclus du dispositif biodéchets, il appartient à ces établissements de réglementairement mettre en œuvre leur propre gestion des biodéchets.

Avis favorable.

3 – Nouveau contrat type pour la collecte sélective 2025 - 2029

Il est proposé de délibérer pour mettre en œuvre le nouveau contrat type pour la collecte sélective 2025 – 2029 avec l'éco-organisme CITEO / ADELPHE afin de percevoir les soutiens.

Avis favorable.

4 – Nouveau contrat type pour la filière Articles de Bricolage et de Jardinage 2024 - 2027

Il est proposé de délibérer pour mettre en œuvre le nouveau contrat type pour la filière Articles de Bricolage et de Jardinage 2024 – 2027 avec les éco-organismes agréés afin de percevoir les soutiens.

Avis favorable.

La séance est levée à 19h15.

Pour le Président, et par délégation



Virginie BLANDIN